
TORONTO - Groupe d'experts structures de responsabilisation
Mercredi, 17 Octobre 2012 - 08:00 à 09:00
ICANN - Toronto, Canada

BRUCE TONKIN:

Très bien. Nous avons Mervyn et en ligne Rich. Grande. Eh bien, je suppose que sorte de cette session est de 8:00 le matin et certainement cette semaine, il ya beaucoup d'événements dans la soirée, je pense que c'est toujours une lutte pour obtenir une audience à moins que nous avons invité ceux qui obtiennent ici par 8:00 passer en premier dans la file d'attente pour les nouveaux GTLD. Ensuite, nous pourrions remplir la salle.

Mais, vous le savez, l'un de nos sujets que nous étudions comme une planche et comme une exigence en vertu de l'affirmation d'engagements est de trier de regard sur nos structures de reddition de comptes, et il ya essentiellement trois.

Il ya une fonction d'ombudsman qui est vraiment très ouverte dans le genre de questions que vous pouvez apporter devant l'ombudsman et du médiateur est essentiellement sont le médiateur. Donc, ils servent de médiateurs entre les deux groupes et de voir si nous pouvons trouver une solution mutuellement acceptable.

Le niveau suivant de ce processus de réexamen est le conseil d'administration et qui est assez formelle, et donc la première étape est de trouver, tu sais, si il est matériellement renseignements que la Commission n'a pas pris en compte. C'est une chose assez étroite, et la

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

plupart des demandes qui viennent à la carte ne répond pas à ce seuil, et si le conseil n'a jamais vraiment une longue discussion sur cette question parce qu'il n'a pas respecté les critères de réexamen.

Et puis enfin, nous avons un tribunal d'examen indépendant, qui a vraiment été utilisé qu'une fois à grands frais.

Il était plusieurs millions de dollars sur les deux côtés. Et nous craignons que cela signifie vraiment que c'est seulement à la disposition des organisations les plus riches et, vous le savez, n'est pas quelque chose dans sa forme actuelle qui est facile à utiliser, vous savez, peut-être un petit groupe qui pourrait être lésée.

Donc, c'est un peu de l'endroit où je devais notre point de départ.

Nous avons nommé un groupe d'experts indépendants. Nous avons Graham McDonald avec nous en face-à-face aujourd'hui et nous avons également deux autres membres de la table ronde sur le téléphone, et vraiment c'est une occasion ici, je suppose, pour les gens de donner une rétroaction, peut-être entendu à partir du panneau sur le travail qu'ils ont fait jusqu'ici.

Un morceau que j'ai reçu en termes de réactions des autres - en fait pas à partir du panneau lui-même, mais d'autres qui ont été interrogés par le jury ont identifié diverses pièces de matériel dans le passé qui ont été utilisés lors d'évaluations, et, vous savez, ils avaient suggéré que le groupe spécial devrait avoir plus de temps pour examiner ce matériel.

J'ai donc - nous sommes certainement la bienvenue à entendre à partir du panneau, si le comité estime qu'il a besoin de plus de temps pour

son travail, parce que je pense que nous devrions plutôt faire le travail correctement, plutôt que de sentir que vous êtes à la hâte avec un manque de matériel pour travailler.

Donc, à ce moment-là, je vais céder la parole à vous, Graham, pour peut-être une mise à jour sur le travail que vous avez fait jusqu'à présent, si vous avez des commentaires et si vous souhaitez encore plus de temps, et aussi entendre des membres de l'auditoire.

GRAHAM McDONALD:

Merci, Bruce, et bonjour à cette très large public que nous avons ici. Il permettra certainement de beaucoup d'interaction personnelle, je pense.

Eh bien, comme Bruce a dit, le groupe a été créé par le Comité de gouvernance du conseil en Août de cette année. Nous avons mis au point un plan de projet pour guider l'examen. Nous avons organisé des ateliers intensifs. Nous avons eu le téléphone et les réunions. Voyons voir si je peux obtenir certaines de ces choses ici.

Est-ce là où nous en sommes?

Oui, nous y sommes.

Nous avons appelé à manifestation d'intérêt et nous sommes vraiment chercher contribution de la communauté au sujet des processus qui existent actuellement, et peut-être les difficultés que les membres pourraient être confrontés pour accéder aux personnes, et je pense que notre prochain spectacle est vraiment –



BRUCE TONKIN: Voulez-vous me cliquer dessus?

GRAHAM McDONALD: Oh, merci. Nous y arrivons. Ouais, c'est vrai.

Vous verrez que nous sommes penchés sur le développement historique antérieur des structures. Nous avons examiné les recommandations du Président du Comité stratégique qui est sorti plus tôt. Nous avons passé en revue l'histoire des cas. Et je peux vous dire que j'ai regardé à travers les rapports annuels de l'examen et il y avait paraît-il, au fil des ans, seulement 11 demandes proviennent de réexamen à la commission - le BGC, conseil d'administration, pour examen.

Nous comprenons qu'il ya intérêt pour la communauté et entendre un manque de consensus sur la mise en œuvre de certaines des recommandations qui ont été faites dans le passé, et nous espérons que nous aurons suffisamment d'informations à partir de notre travail afin de répondre à certaines de ces préoccupations que les gens apparemment exprimé auparavant.

Pourrais-je tourner vers les choses qui nous ont guidés?

Et il ya un certain nombre de sortes de choses que nous avons examinés, mais nous espérons pouvoir apporter une nouvelle perspective à l'ICANN, en regardant quelles sont les circonstances actuelles plutôt que ce qui aurait pu se produire dans le passé.



Nous voulons miser sur les recommandations préalables, si c'est possible, plutôt que d'effacer ce qui s'est produit et tout recommencer.

Et évidemment, nous voulons regarder vers de futures améliorations.

Maintenant, les choses que nous avons - qui nous ont guidés: Renforcement de l'efficacité des structures qui existent actuellement; la recherche sur l'efficacité des processus, y compris le coût, que Bruce a déjà mentionné, et nous voulons essayer d'accélérer les processus afin qu'ils puissent obtenir une résolution plus rapide, en particulier au stade de la examen indépendant, qui comme vous le feriez tous être conscients, un cas qui a pris les devants a fallu 21 mois à compter de la date de la demande a été déposée au moment où la recommandation était prochaine, et aussi améliorer la facilité d'accès aux structures, mais en même temps à essayer de définir autant que possible les questions qui sont entre les parties le plus tôt possible, de sorte que la méthodologie la plus appropriée peut être appliquée.

Maintenant, les principes qui nous ont guidés sont évidemment trouvé dans les statuts de l'ICANN de constitution et les statuts. Nous avons examiné l'affirmation d'engagements et de l'exigence qu'il y ait un système d'examen inclusif, efficace et ouverte dans le cadre du processus de l'ICANN.

Nous devons dire que les exigences légales sont telles que le conseil conserve la responsabilité de la prise de décision.

Comme vous le savez sans doute, l'ICANN est un organisme incorporé sans but lucratif société californienne, et le droit des sociétés de la Californie s'applique, et dans le cadre de cette loi, le conseil doit



conserver la responsabilité de la prise de décision, de sorte que dans toute recommandation est faite pour - ou qui découle d'un examen, le conseil a toujours le dernier mot sur.

Toutefois, nous notons que le conseil d'administration doit agir dans l'intérêt de l'ICANN et avec objectivité, d'équité, d'agir de façon neutre, et tenir compte de l'intérêt de la communauté de l'ICANN.

Comme je l'ai dit, nous avons examiné les recommandations de l'ICANN antérieures relatives à examiner les mécanismes, et quelques-unes des choses que nous sommes recommander des choses qui ont été discutées et a grandi pour examen dans le passé mais qui restent pertinents.

Bruce a brièvement présenté les structures d'examen actuels de l'ombudsman, qui comme vous le feriez savons tous, le produit médiateur sur la base de l'existence de toute iniquité, et c'est un mandat assez large pour l'ombudsman.

La deuxième chose est la demande de réexamen doit être examiné par le comité de gouvernance, qui est un comité du conseil d'administration. Là, le comité peut regarder deux choses. Un, l'action ou l'inaction par le personnel, et la seconde est de savoir si il ya eu conformité avec les règlements de la décision du conseil.

Encore une fois, le BGC fait une recommandation au conseil d'administration qui doit tenir compte de cette recommandation et décider d'agir sur lui selon sa guise.

L'est définitive et sans doute le plus controversé du système de contrôle indépendant du panneau, et qui est actuellement administrée par le Centre international pour le règlement des différends, et que Bruce a dit, il ya eu un cas terminé et il ya une affaire pendante qui a été avec le panneau maintenant pour les 11 derniers mois. En autant que je sache, il n'a pas atteint le stade de l'audience encore, et encore moins à un stade où une décision est - ou la recommandation du conseil d'administration est imminente.

En ce qui concerne nos pensées à ce jour, dans la mesure où le médiateur est concerné, nous ne voyons pas la nécessité d'un changement. Le mandat est large et suffisante et le médiateur semble fonctionner raisonnablement accessiblement. Il est certainement été très accessible ici, et tourne toujours à la hauteur des réunions de l'ICANN et est disponible pour tous ceux qui souhaitent s'approcher de lui.

En ce qui concerne le - regarder réexamen et la révision, il ya un certain nombre de choses qui s'appliquent que nous pensons s'appliquent également à ces processus.

La première est que nous pensons que la portée doit être élargie afin d'inclure les allégations où le conseil a agi sur des renseignements inexacts, où il ya eu une fausse déclaration ou s'il ya eu fraude.

À l'heure actuelle, cela ne semble pas être ouvert, et nous pensons que c'est quelque chose qui doit être ouvert.

Deuxièmement, nous pensons que les processus doivent être clarifiés, notamment en définissant les termes qui sont utilisés. Par exemple, ce



que l'on entend par «politique»? La politique peut être quelque chose que le conseil d'administration a approuvé une politique officielle ou une politique peut-être quelque chose qui vient à l'existence tout ce que tout le monde accepte comme étant la façon acceptée dans lequel les choses sont faites et, en vertu de cela, devient considérée comme une politique.

Il existe d'autres termes comme ce que l'on entend par «désinformation important» qui, si elles sont définies, conduira à une plus grande clarté en ce qui concerne les personnes qui accèdent au système.

Nous pensons également qu'il doit y avoir une plus grande cohérence. Par exemple, il n'y a aucun délai en ce qui concerne les demandes de processus indépendants du comité d'examen. Il ya des délais qui sont applicables pour le réexamen bord, et nous cherchons à savoir si - il ya un délai de 30 jours il ya à l'heure actuelle - si, en fait, qui devrait être raccourcie, mais nous pensons qu'il devrait y avoir une limite de temps introduit dans le processus IRP.

En dehors de toute autre chose, une fois qu'une décision a été prise par le conseil d'administration, non seulement les parties qui font l'objet direct de cette décision sont touchés, mais d'autres parties agir sur elle ainsi, et il doit y avoir la certitude du résultat, et c'est quelque chose que nous sommes très conscients de la recherche dans les processus.

GRAHAM McDONALD:

Ouais.



BRUCE TONKIN: Cherine, si je pouvais faire un commentaire, si vous pouviez utiliser le micro car il ya ceux qui ne peuvent pas vous entendre.

MERVYN KING: Je ne peux pas entendre, Bruce.

BRUCE TONKIN: Ouais. Nous fixation ça. Juste être patient pendant un moment.

CHERINE CHALABY: Désolé. Merci. Je m'excuse. Je ne savais pas que nous étions -
Nous parlons de la demande de réexamen ici, non?

GRAHAM McDONALD: Et révision.

CHERINE CHALABY: Et révision. Et le premier point, vous dites que «élargir la portée afin d'inclure les allégations où le conseil a agi sur des renseignements inexacts ou de fraude.»

GRAHAM McDonald: Oui.

CHERINE CHALABY: Juste pouvez-vous donner un exemple de la façon dont le conseil d'administration aurait agi sur la fraude, au -

GRAHAM McDONALD: Bien sûr.

CHERINE CHALABY: Et est-ce le conseil d'administration ou est-ce le comité de gouvernance?

GRAHAM McDONALD: Non, c'est le conseil d'administration.

CHERINE CHALABY: Très bien. Si vous souhaitez donner un exemple.

GRAHAM McDONALD: Oui, bien sûr. Si quelqu'un fait une demande de GTLD, par exemple, l'un des nouveaux GTLD, et fournit des renseignements frauduleux et le conseil d'administration a accepté que l'information et donné suite à cette information, par exemple, d'accorder le nouveau GTLD et il s'avère ya eu fraude dans l'application, l'intention de tromper le conseil, alors je pense que c'est quelque chose que l'autre partie qui est peut-être un concurrent pour une autre GTLD pourrait bien soulever et ont traité.

Maintenant, le conseil peut, de sa propre initiative, parce que c'est de la fraude, de prendre certaines mesures, mais il peut y avoir un différend quant à savoir si il ya ou il n'y a pas de fraude et il doit y avoir une méthode pour déterminer cela.

Ray?

RAY PLZAK:

Je vous remercie. Ray Plzak.

La discussion a été soulevée hier lors de notre rencontre avec le GAC, aussi, autant que si vous étiez - vous recevoir des informations et plus tard vous découvrir que c'était frauduleux, n'était pas correct, que feriez-vous.

Et je pense que nous avons dit hier que, oui, nous avons vraiment besoin de comprendre exactement comment nous - ce que nous faisons et comment nous le faisons, et je crois qu'il ya Certaines dispositions de là. Et je ne sais pas, Bruce, si vous voulez parler de cela, mais le truc, c'est que c'est une question de processus. Et la chose est, c'est que je pense que c'est différent de l'idée qu'il peut y avoir une perception que le conseil a pris une action parce que certaines choses ont été déformés, voire plus diabolique qu'ils le font dans le cadre d'une chose de type cabale parce que quelque chose n'était pas exactement ouvert ou les documents ou autre chose.

Donc, je pense que cela doit être examiné dans plusieurs dimensions différentes, parce que si vous regardez en termes de conseil a agi ouvert - agi - a agi sur un ensemble spécifique d'informations qui a été révélé plus tard être incorrecte, c'est une chose. Si, toutefois, la pensée est, c'est que le conseil a fait cela d'une manière qui pourrait être interprétée comme elle l'a fait un type d'activité frauduleuse, c'est une notion tout à fait différente.

GRAHAM McDONALD: Ouais. Je ne pense pas que nous pensions que le conseil d'administration serait rendu coupable de fraude. C'est plus de demandes et des décisions et de l'information sur laquelle le conseil des actes étant présenté de manière frauduleuse.

Et je suis sûr qu'il ya plus d'une façon où que l'on peut traiter, mais ici, nous ne faisons que suggérer ceci est un autre mécanisme qui peut être - que les processus d'examen peut être élargi pour inclure.

BRUCE TONKIN: Ouais. Je pense que le mécanisme d'examen actuel est essentiellement à dire s'il ya de nouvelles informations qui vous n'auriez pas pu raisonnablement prévus au moment où le conseil a pris une décision, c'est dans le champ de la planche à prendre en considération. Je pense que ce n'est pas considéré là-dedans, c'est que si le conseil a fourni des informations incorrectes, par opposition à des informations supplémentaires.

Donc, au moment où l'accent est mis sur qu'il ya une nouvelle information que les parties soulevant la question n'aurait pas pu fournir le conseil à l'avance, de sorte que c'est l'accent mis sur de nouvelles informations.

Je pense que ce que Graham dit, c'est qu'il prolongerait la situation à l'allégation selon laquelle les informations que le conseil opéré était incorrect d'une certaine façon, ce qui pourrait se faire par fraude ou fausse déclaration, mais je pense que le mot clé de souligner ici, c'est



"informations erronées. "C'est, vous le savez- vous savez, que le conseil d'administration, par conséquent, a pris sa décision sur des renseignements erronés.

Je pense que nous avons eu -

MERVYN KING:

Bruce, c'est Mervyn. Vous avez absolument raison. Ce que notre pensée est, c'est qu'il ya une plate-forme très étroite qui déclenche le réexamen. À savoir, l'information nouvelle que le conseil aurait dû disponibles, ne disposait pas, qu'alors il reconsidère.

Mais nous pensons que cela devrait être ajouté à cette désinformation.

Donc, c'est nouveau - information que le conseil n'a jamais eu, qui n'est pas soumise au conseil, et la désinformation que le conseil d'administration a été mal informé au sujet de quelque chose peut déclencher un processus de réexamen. Donc, vous avez raison.

BRUCE TONKIN:

Merci, Mervyn. Le projet de loi vient d'emménager. Il me confondre.

BILL GRAHAM:

Pour l'utilisation de la gestion de microphone, Bill Graham, ici. Je suis entièrement d'accord avec l'idée d'élargir la portée et cela a un sens. Le drapeau qui monte pour moi, c'est sur la question de la fraude aussi. Comment ferions-nous - ce fardeau de la preuve ne serait-il placer sur le plateau si quelqu'un venait à entrer et dire que vous avez agi sur des



renseignements frauduleux? Il me semble que s'ouvre une grande porte à l'activité possible de le déterminer. Merci.

MERVYN KING:

". Désinformation" C'est pourquoi je utiliser la langue La désinformation peut-être innocent. Mais si c'est la désinformation, alors il déclenche un réexamen, si c'est fait intentionnellement ou involontairement. Ainsi vous avez maintenant deux plates-formes. Vous avez des informations qui étaient disponibles qui n'était pas devant le conseil, et vous avez la désinformation devant le conseil innocemment ou avec une intention malveillante mais c'est la désinformation. Alors que vous venez d'élargir la portée.

GRAHAM McDONALD:

Mais ce serait à la personne qui fait le défi d'apporter des éléments de preuve et d'autres preuves à l'appui pour que cela puisse être examinée. Vous ne pouvez pas venir et faire ces allégations et dire, eh bien, je veux que le conseil d'administration de la réexaminer parce que je pense qu'il pourrait y avoir eu fraude. Il doit y avoir une certaine substance à elle avant qu'elle puisse être avancée.

BRUCE TONKIN:

Très bien. Bertrand et Ray. Allez-y, Bertrand.



BERTRAND DE LA CHAPELLE: Toutes mes excuses pour être arrivé un peu en retard. Je voudrais faire une remarque générale qui est venu à l'esprit après les discussions que nous avons eues sur cette chose.

Je me demande si nous n'essayons pas d'utiliser un seul outil pour faire beaucoup de choses comme un type de fusil pour tuer les éléphants et les petits oiseaux.

À cet égard, je commence à voir le mécanisme de réexamen qui est incluse dans les statuts un peu comme le problème que nous avons avec WHOIS. Laissez-moi vous expliquer. Avec WHOIS, nous avons eu quelque chose qui a été parfaitement adapté à une période donnée, les jours très tôt, à résoudre fondamentalement contacts techniques. Et il a évolué en quelque chose qui a été utilisé pour tant d'autres choses que maintenant il est empêtré complètement et très difficile à gérer si nous enfin distinguer les différents usages et de développer les outils en conséquence.

Ici, c'est un peu la même chose parce que, par exemple, l'une des mentions qui a été fait hier concernant - dans le GAC, ce qui arrive si un gTLD, par exemple, n'est pas la suite de ce qu'il a promis. Cela ne va pas être une chose réexamen. Il devrait y avoir un mécanisme de conformité. Et si ce n'est pas une question pour le conseil de reconsidérer. C'est une question pour le processus d'avoir le mécanisme d'application qui permet à quelqu'un de dire, vous savez quoi? Cette entité a dit qu'il ferait X et il ne fonctionne pas.

En outre, si l'on considère la notion d'information trompeuse, j'ai eu une discussion intéressante hier soir, par exemple, par quelqu'un qui citait un candidat en disant: Parce que l'information qui est publiée sur

l'application est public, bien sûr, nous n'avons pas divulguer exactement quelle était l'intention de cette extension a été et ce qu'est notre politique pour l'utiliser va être, qui est un petit peu problématique lorsque l'on prend d'autre part un engagement très fort dans le GAC pour s'assurer que ces déclarations sont respectés à la lettre.

Et juste pour faire une longue histoire courte, le défi que nous avons ici, c'est que nous devons construire un appareil de fonctions judiciaires quasi plutôt qu'un seul outil de réexamen qui a été initialement conçu pour répondre au problème du personnel s'est mal comporté avec l'une des personnes dans la communauté et nous avons besoin de quelque chose pour cette personne de faire appel au conseil.

Nous parlons d'une gamme de conformité et d'application des mécanismes d'examen. Et comme je le disais dans certaines des discussions privées, J'ai un problème lorsque la structure qui fait le réexamen de la révision est le même que celui qui a pris la première décision.

BRUCE TONKIN:

Permettez-moi de commenter, Bertrand, parce que je pense qu'il ya quelques choses que vous êtes là et combinant permettez-moi de les séparer un peu.

Lorsque vous parlez d'un processus où quelqu'un fait une demande pour une certaine forme d'accréditation - et il ya plusieurs de ceux-ci. Il est le processus des nouveaux GTLD, mais il ya aussi systématiquement applications personnel reçues d'accréditation pour être registraires. Et vous pourriez être postulez pour un emploi est un autre exemple. Vous



pouvez faire une demande pour un poste de directeur financier de l'ICANN.

Dans cette situation, vous êtes réellement en s'appuyant sur un ensemble de matériel qui est fourni pour vous permettre de déterminer si une personne a droit à quelque chose, qui est essentiellement le processus des nouveaux GTLD. Et où le réexamen viendrait à se pourrait que, eh bien, cette personne qui vous a désigné comme le chef des finances ne fait pas un diplôme en comptabilité. C'était en fait une fausse déclaration. Et sur cette base, vous revenir sur cette décision.

Donc, c'est le genre de décision dont ils parlent ici, c'est quand vous prenez une décision fondée sur des informations.

La seule chose dont vous parlez et nous parlions un peu avec un GAC est une chose différente. Et c'est une fois que vous avez donné à quelqu'un d'accréditation - vous pourriez avoir quelqu'un agréé soit un médecin. Et puis ils ont par la suite faire quelque chose, alors c'est une fonction de conformité. Ce n'est pas lié à vous de leur accorder un diplôme en médecine, mais vous pouvez les empêcher d'être un médecin si ils commencent à faire la mauvaise chose plus tard. C'est la pièce la conformité. Je veux juste que séparer.

Le réexamen est sur le point de décider que quelqu'un est qualifié pour quelque chose, si l'information était fausse au moment où vous avez pris cette décision, alors que c'est là que le réexamen entre en jeu. Est-ce clair? Ils sont donc tout à fait différente, une fonction de conformité par rapport à une fonction d'approbation.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Absolument d'accord avec la distinction. Ce cas que vous avez mentionné au sujet de la partie claire réexamen par la même entité, il ya la question des retards ainsi et si elle est juste dans un certain délai ou presque jusqu'à la fin des temps.

BRUCE TONKIN: Ray?

RAY PLZAK: Cette discussion a porté immédiatement sur les nouveaux GTLD. Et je pensais que nous parlions du réexamen.

GRAHAM McDONALD: Nous le sommes.

BRUCE TONKIN: Nous le sommes.

RAY PLZAK: Dans le cas de réexamen, toutes les demandes de réexamen, nous avons eu à ce jour n'a rien à voir avec quelqu'un d'application pour un nouveau GTLD.

Donc regarder du point de vue de ne pas la demande pour un nouveau GTLD ou non une demande pour devenir un registraire mais en regardant les termes plus larges ici - ils mettent en place ici, la notion de - bien, je vais faire référence à la petite discussion qui a eu lieu hier soir



à New York, qui est entre M. Obama et M. Romney. Les réseaux sont devenus fous toute la nuit faire la vérification des faits. Nous parlons ici délibération, où le conseil prend sa décision initiale, quel est le degré de délibération qui doit avoir lieu afin de s'assurer que ceux-ci agissent sur l'ensemble de l'information disponible ou est l'information qui leur sont présentés considérée comme l'ensemble des informations disponibles, en d'autres termes, celui qui préconise quelque chose dit "voici mon cas, "si vous voulez. Et, donc, je vous ai présenté toutes les informations.

Est-ce donc incombe au conseil d'administration de sortir et de faire tout un tas d'autres choses et en même temps de vérifier la véracité de cela? Si c'est le cas, il rendra le processus beaucoup plus long. Et il devient important parce que quand on arrive à un réexamen, disons-nous, eh bien, vous avez besoin de le faire et poser la question a été il ya d'autres informations disponibles ou les renseignements donnés au conseil d'administration n'est pas correcte.

Eh bien, si je dois le faire sur un réexamen, il me semble logique que je le ferais en premier lieu si il n'y aura pas la possibilité d'un réexamen. Donc, je pense que je veux entendre une discussion à propos de quel est le rôle et la responsabilité du conseil d'administration de prendre une décision en premier lieu si vous dites dans le réexamen, nous devons élargir la portée.

GRAHAM McDonald:

Je pense qu'il ya -



MERVYN KING: Puis-je essayer d'aider, Graham?

GRAHAM McDonald: Oui.

MERVYN KING: Un conseil d'administration est en droit de s'appuyer sur les informations dont elle est saisie et la véracité de cette information, sauf si quelque chose dans l'information donne lieu à enquête, c'est que vous croyiez vous devriez vous renseigner à propos de quelque chose. Ensuite, vous devez renseigner.

Si quelque chose vous lisez ne donne pas lieu à enquête, on a tendance à accepter ce qui est mis devant vous. Si quelque chose se passe qui vous avez un certain sentiment d'un manque de confiance ou si vous sentez enquête dont il a besoin, alors vous devez vous renseigner. Dans le cas contraire, vous l'accepter et continuer. Il s'agit d'un principe international, autrement cartes peuvent ne pas fonctionner. Elles se dérouleront dans exactement le genre de problèmes avec la personne qui l'a posée, que vous avez une demande sans fin à propos de la véracité des faits, et cetera, et cetera.

Je pense donc que lorsque vous êtes mis sur une enquête, de vous renseigner, sinon vous accepter ce qui est devant vous et vous passez à prendre une décision.



GRAHAM McDONALD: ce sont eux qui tenir les allégations. Donc, ce n'ai pas le bord qui doit déterminer si les mauvaise informations fournies. C'est la personne qui demande l'enquit qu'il ya des preuves et convaincre le BGC qu'il ya quelque chose qui doit être analyse plus en profondeur.

RAY PLZAK: Donc, vous dites -

MERVYN KING: L'information pour une demande prend davantage plus reconsidération.

RAY PLZAK: Donc, vous dites qu'il ya vais de nouvelle information qui existait à l'époque et que le bord ne les dispose pas, et c'était a personne de présentée ces information. Et vous dites également que c'est à la personne qui présente la pétition, se sont eux, qu'il doive argumenter sur la véracité de l'information originale.

GRAHAM McDonald: Oui.

RAY PLZAK: alors le bord dois accepter leur argument quant à la véracité, ou bien ont doit revenir et faire un contrôle des informations?

GRAHAM McDONALD: Non, c'est au BGC de décide moyens de ses processus. Il accepte ou qu'il n'accepte pas ce que c'est qui est présenté devant lui. Et les matériaux qui soutiennent le cas où la personne qui fait la pétitionne doit être présenté par le pétitionnaire au BGC. Il y a pas d'activité du bord à moins que le BGC accepte et dit, "oui, il ya une des informations fausses et le bord maintenant dois considérait déclarations tenant compte de l'information correcte." C'est comme ça que je voir que le processus devrait ce déroulé.

BRUCE TONKIN: mais le filtre est ce que nous avant vérifié que ces nouvelle information est correcte, et sur la base de cela, nous reconsidérait en analysons la décision. D'abord il faut décider si on ait d'accord avec la personne qui fait la pétitionne, des avocats pourrais faire une analyse de cela. Et ensuite une fois cela établi, nous pouvons passe a la phase suivante.

BECKY BURR: En fins de l'enregistrement. J'aimerais dire que j'espère que vous ne pensez pas que la participation ici pense que représente l'intérêt que la communauté porter au ce thème. Je pense que. C'est vraiment un problème important pour la communauté et j'ai peu parlé avec vous la dessus. Et je pense que la communauté est très intéressait par le processus.

BECKY BURR: Nous sommes vraiment dans les premières phases, Nous avons seulement une heure ici,Et j'aimerais vraiment passer a d'autre thème



ici on n'a pas beaucoup de temps. Nous n'avons pas vu, des rapports écrits ici j'espère que nous aurons la possibilité de regarder les mauvaises herbes. Mais j'espère que nous pourrions également avoir vous une idée sur vous autre réflexions.

BRUCE TONKIN:

il nous reste 20 minutes et on est resté fixe sur la définition des informations incorrectes. C'est présentation par le PowerPoint. Ce n'est pas la forme définitive qui entrera en quelques révisions des statuts.

Mais Graham si vous pouvais finir les diapositives.

RAY PLZAK:

J'aimerais faire un dernier argument.

BRUCE TONKIN:

Très bien.

RAY PLZAK:

La reconsidération ait-elle finale? A ce que il ya une possibilité reconsidéré la reconsidération? Je n'ai pas besoin d'une réponse maintenant. J'aimerais ce levait une affaire mise devant le bord pour la reconsidération.et le bord accepte est ce que si l'acte final sur cette affaire ou bien est ce que on peut continuer le processus? Je n'ai pas besoin d'une demande maintenant. Je veux juste ce levait la question.

MERVYN KING:

Nous avons imaginé cela et de la demande de reconsidération, que nous avons ajoutés beaucoup de terme et des conditions sont ajouté que le demandeur ou la personne présent a la pétition sait que les termes et conditions laquelle il somme la requête. Et la décision du bord est finale.

GRAHAM McDONALD:

Quand on garde les détails de la reconsidération que se soit l'action et l'inaction de staff. Le BGC devraient pouvoir faire une décision la dessus et ça devrait devenir la décision.

Mais cela se rapporte à l'action ou au mission du personnel et rien au fonction de bord.

C'est vous pouvez terminer la diapositive et j'aimerais ensuite ouvre le micro au commentaire gardons le sur le thème principale par ce que il aura un rapport d'avantage de l'information et ce que concerne les revue vision de reconsidération

il devrait avoir des limite imposé sur les soumission pour ne pas limiter les matériaux mais les preuves xx qu'une partie présente devant le BCG a un panel indépendant donc les question donc par exemple 25 page en regarde les recoure collectif en voir si c'est possible il y a des cause des connections entre les circonstance de la plainte et le dommage identifie le dossier peu être unie envoi également des question similaire dans différent affaire pour savoir si IACAN pourrais consolidé les séances sur c'est affaire pour qu'il ya une décision unique plutôt que plusieurs décision appart quand en analyse spécifiquement les demande de reconsidération on accepte que la jurisprudence américaine et que le bord puisse a demande a ce comité de ré analyse les décision du bord



mais ca ne peut pas être délègue encore a ces groupe des membre individuel

Comme je l'ai dit, quand la reconsidération se porte au acte de personnel le BCG devrait être le corps déterminant et pas forcément retourné au bord pour être examinée en devrais maintenir ce recoure gratuitement a moins qu'il y une notification a l'avance quand ces des circonstances extra il devrait ya avoir des provisionné pour recoure abrégé et négocie pour une audience et c'es vous accepte une suspension sa peut infecter les opérations d'autrui il vous mieux une audience très rapide au lieu d'accepter une suspension et que les affaires reste ainsi donne une zone intermédiaire pendent très longtemps c'est les gens se baser sur une décision qui a été prise et on accepter la suspension si d'autre parti subir un dommage a cause de cela il ne on aucun recoure pour des remède et il ne peuvent le faire que a travers un processus judiciaire

Nous ne pensons pas de médiation et de conciliation est une partie appropriée de la reconsidération, comme Ray la dit et que Mervyn aussi, il devrait y avoir d'appelle une fois que la décision a été prise se serait la fin de ce processus.

Et je me tourne vers les requêtes indépendantes sur le fond, il devrait y avoir des négociations de bonne foi au parties avant sinisation de procédure. Il devrait y avoir plu de temps une période de deux ou trois semaines tres courte.

Et c'est un processus informel entre l'ICANN et le parti, pour essayant de trouver leur propre solution au problème sans implique des représentations juridique.

Je pense également qu'il devrait y avoir un processus formalisée de conciliation leur ce que une implication pour une révision panel indépendant a été présente, et devrais être présente et contrôlé par le comité d'examen indépendant et nous allons voir comment cela devrais être stipulé dans quelque minute.

Nous pensons qu'il devrait y avoir un objectif général que les affaires devrais être jugé dans les six mois après la commission d'une plainte initiale la procédure. J'ai parle déjà de 21 mois, comme c'est actuellement beaucoup trop long

Plutôt que d'avoir un panel ad hoc pour entendre des affaires, il devrait y avoir un panel international de six à neuf membres nommés et les parties alors ont le droit de choisir, s'ils veulent assister à une audience de trois personnes, pour trouve une entente on pence que le président de panel pourrait choisir les paneliste a fin de prendre une décision finale sur le dossier. Nous pensons que la nomination d'un panel permanent, va à la fois abrégé les procédures quelqu'un pourrait être ainsi formés, a une meilleure compréhension des processus de l'ICANN, et cela devrait réduire le besoin ou recoure des audiences.

Nous pensons également que, une fois qu'une recommandation a été faite il devrait y avoir fermeture, plu d'appel ne devrais être autorisé, sa serait très important d'avoir une banque des précédent. Et il pourrait se servir comme base pour des affaires par ce que les cas aurais été déjà jugée, la fin d'assurais une consistons et qu'une certaine juriste se constitue.

Donc, c'est un très bref aperçu. Nous ne sommes pas forcé d'implique ces changements on forme finale. Nous allons publier, vers la fin de la

semaine prochaine, un document de discussion et nous a presserions des commentaires document de discussion détaillerais d'avantage les discussions du ce matin, et devons tuner compte le gentille offre de Bruce d'avoir d'avantage de temps. On pensé que il fallait concentré tous cela avant la réunion de bord avant le Noël, mais si on peut voir comment sentons après pouvoir préparé le document et quelle réponse il ya à cela quand il sort a la communauté?

BRUCE TONKIN:

vous assez d'informations que vous avez besoin pour faire vos recommandations, et il est évident que, je suppose, la rétroaction du public que vous obtenez. Donc, c'est une offre ouverte. Faites-nous savoir si vous avez besoin de plus de temps. Il est tout à fait bien. Mervyn.

MERVYN KING:

Je viens de vous envoyer - l'un des moteurs de notre recommandant un panneau de commandes est la question du coût. Parce que nous avons tous été horrifiés par le coût de 8 M \$ de la zone du panneau dernière IRP. Et ce que nous avons pensé est que si vous un panneau fixe, c'est six ou neuf membres qui comprennent les processus de l'ICANN et vous avez un président de ce groupe, vous devez payer chacun une provision au début de l'année, je ne sais pas ce \$ 20,000 mais quand ils siéger à titre de panélistes nous devons limiter leurs frais de per diem et de deux mille cinq cents dollars par jour, quel que soit nous avons convenu d', afin que vous sachiez que les coûts sont limités. Dans le cas contraire, le coût est de s'enfuir. Si vous avez un juge à la retraite et à l'extérieur vous avez avocats experts de charge per diem de 600 \$ l'heure, le coût



est de s'enfuir. Ainsi, l'un des moteurs de cette décision est une, en essayant de tirer parti de l'expertise et B, pour limiter les coûts. Donc, je voulais juste vous donner notre pensée, Bruce.

BRUCE TONKIN: Oui, merci. J'allais demander ce que fait la raison d'être de ce que c'était. Je pensais que c'était B, parce que c'est plus rapide parce que vous n'avez pas à aller chercher de nouveaux membres du panel.

MERVYN KING: Et c'est aussi B, vous avez absolument raison. Il est également rapide.

GRAHAM McDONALD: Vitesse et de l'expertise qui se développera à la suite de faire un certain nombre de cas, plutôt que de venir fraîchement à chaque cas et ne pas avoir de fond sur l'ICANN.

BRUCE TONKIN: Oui, c'est logique aussi.

MERVYN KING: Et contexte.

BRUCE TONKIN: Et contexte, ouais. D'accord. Nous avons Ray dans la file d'attente. Quelqu'un d'autre? Becky? Et Mike Roberts. Nous avons environ sept



minutes, alors je pourrais - si nous pouvions être assez bref avec les questions. Ray.

RAY PLZAK:

Ouais, Ce n'est pas vraiment une question. Il s'agit d'un commentaire à la discussion processus de réexamen. Je remarque qu'il ya une grande rampante de type judiciaire langue dans cette discussion qui tend alors à se former une opinion de ce qu'est un processus de réexamen est vraiment. Et donc je pense que des précautions doivent être prises pour éliminer, autant que possible, la langue de type judiciaire de la discussion sur le processus de réexamen.

BRUCE TONKIN:

Merci, Ray. Becky.

BECKY BURR:

Je voudrais juste dire que j'aime vraiment l'idée d'un groupe permanent et la capacité de construire des précédents ici. Je pense que cela est très important et augmentera beaucoup d'efficacité. Donc, je ne peux pas dire que je ne pense pas qu'il y ait quelque chose de plus important et plus - plus positive que vous pourriez faire. La seule chose que je dirais - et je vais utiliser un mot avocat, désolé, Ray, mais nous ne parlons pas de réexamen - est que certains pensaient être donnée à temps et que, si cela peut être fait.

Il ya une tendance à pousser la possibilité d'aller à ces panneaux à l'arrière-plan de tout un processus, et dans mon expérience beaucoup

de douleur pourraient être évités s'il y avait des points précédents pour arriver à une discussion à ce sujet.

GRAHAM McDONALD: Becky, nous sommes certainement en regardant l'écran en prenant un plus grand contrôle du processus plus tôt afin qu'il donne- il peut donner des directives et il peut faire avancer l'affaire et il y aura des limites de temps, nous prévoyons, et le coût répercussions si vous ne respectent pas les délais afin que les parties sont encouragées à faire avancer l'affaire et rendre à une audience le plus tôt possible afin que la question puisse être déterminée. Nous allons certainement regarder ces mécanismes.

BECKY BURR: Je faisais un point légèrement différent, qui est que, vous savez, il ya toute une procédure - ou il ya toute une série de considérations en cours et il pourrait y avoir un événement dans le milieu de quelque chose qui pourrait - si résolu pourrait empêcher un différend très grand sur toute la ligne. Donc, c'est une sorte de - que l'obtention d'un problème rapidement, tout ça se passe et peut-être alors que le tout n'est pas encore résolu.

GRAHAM McDONALD: Oui, et je pense que si le comité lui-même a le contrôle de la procédure, c'est quelque chose qui peut être facilement intégré et c'est - c'est certainement quelque chose que nous - je vous remercie, nous garderons à l'esprit.

MIKE ROBERTS:

Mike Roberts. J'étais - pardonnez-moi - chef de la direction lors de certaines de ces dispositions ont d'abord été mis en place, et je tenais à vous féliciter pour votre attention à essayer de clarifier et de simplifier le processus. Cas de réexamen dans un certain nombre de situations font partie d'une stratégie de jeu en cas de retard et leur - pardonnez-moi. La communauté ne devrait vraiment pas de patience avec ce genre de comportement.

Je vous encourage aussi à être un peu plus clair dans vos documents que vous produisez ce que les parties lésées ont toujours recours à ces dispositions, c'est toujours la loi pénale en Californie et au-delà dans certains cas, à des lois fédérales des États-Unis. Je comprends que l'internationalisation de l'ICANN qui rend certaines personnes mal à l'aise à ce sujet, mais d'un autre côté, vous ne voulez pas faire semblant que l'ICANN, comme je pense que Ray a laissé entendre, est en train de créer une autorité judiciaire - quasi procédure judiciaire qui est indépendant des fondements juridiques sur lesquels - en vertu de laquelle l'ICANN opère. Il ya quelques analogies avec UDRP ici que vous pourriez tirer dans votre matériel.

GRAHAM McDONALD:

Yep. Eh bien, je vous remercie.

BRUCE TONKIN:

Très bien. D'autres commentaires? D'accord. Je voudrais fermer la session, mais vraiment remercier le groupe pour ses conseils. Il semble qu'il ya un certain degré de soutien pour les recommandations que nous avons reçues jusqu'à présent. Ils semblent très sensibles, et nous



attendons avec impatience le rapport. Donc, merci à tous. Et merci à tous d'assister à cette première réunion, ou première réunion pour la plupart d'entre vous, aujourd'hui.

MERVYN KING:

Vous êtes les bienvenus. Merci, Bruce.

